

Site

Internet

Dynamique

Pour l' **E**cole

Sommaire

1. PRESENTATION

- Les 2 systèmes de gestion de site Internet
- Les systèmes de gestion en ligne
- Quel SGC pour la classe ?
- Intérêt pédagogique d'un site Internet
- Cahier des charges.
- Et la sécurité ?
- Propriété intellectuelle et droit à l'image

2. SIDE

- Installation en mode local
- Installation en ligne
- Premier démarrage
- La page d'administration
- La gestion des adhérents
- Pages de présentation
 - * Titre du site
 - * Page d'accueil
 - * Livre d'Or
- Aspect graphique du site
 - * Couleurs
 - * Motifs
- Publications
 - * Rubriques
 - * médias
 - * Nouvelles
 - * Articles
- Modération
 - * Articles
 - * Nouvelles
 - * Messages

3. ANNEXES

- Liste de logiciels-outils gratuits.
- SIDE : Conditions d'utilisation.
- Formulaire d'accord parental.
- Formulaire d'accord pour intervenant extérieur.
- Formulaire de déclaration de mise en ligne.

1. Présentation

- **Les 2 systèmes de gestion de site Internet**

Pour créer et mettre à jour un site Internet, deux systèmes cohabitent. Voici un tableau comparatif des avantages et inconvénients de chacun pour une utilisation scolaire :

	LOGICIEL DE CREATION DE SITE	GESTION DE CONTENU EN LIGNE
PRINCIPE	Les pages du site sont d'abord réalisées puis testées sur l'ordinateur de la classe (en local). Puis, quand elles sont prêtes, elles sont transférées sur le serveur. Elles sont alors accessibles au public.	Tout se passe en ligne. On se connecte au site avec un navigateur web. Des pages composées de formulaires à compléter permettent d'ajouter et/ou de modifier le contenu du site ainsi que son aspect. Ce dernier est stocké sur les serveurs du fournisseur.
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Les pages étant conçues hors-connexion, ce système est adapté aux connexions à faible débit et/ou forfait limité. ❑ Totale liberté dans la composition des pages. Mais cela exige une bonne maîtrise du logiciel utilisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Pas de logiciel à acheter. ❑ Pas de logiciel à maîtriser. Il suffit de connaître les rudiments du traitement de texte (compétence B2i) ❑ La gestion du site est possible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet (tous les ordinateurs de la classe peuvent s'y connecter simultanément). ❑ En cas de plantage de l'ordi, rien n'est perdu, rien n'est à ré-installer. Il suffit de se reconnecter à Internet. ❑ Des fonctionnalités supplémentaires sont accessibles, comme les forums (les visiteurs réagissent aux articles), un livre d'or, les listes de diffusion (pour informer les lecteurs de nouvelles parutions)
INCONVENIENTS	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Achat du logiciel. Une licence par poste. ❑ Maîtrise du logiciel obligatoire. Certains logiciels sont à la portée d'enfants de cycle 3, mais l'intervention de l'enseignant est souvent nécessaire. Il doit donc maîtriser le logiciel. ❑ En cas de « plantage » de l'ordinateur de la classe, le contenu local est perdu. Il faut ré-installer le logiciel, puis transférer le site depuis le serveur sur l'ordinateur de la classe. ❑ Le travail sur plusieurs postes est délicat : certaines pages seront visibles (localement) sur un poste mais pas sur d'autres. ❑ Le site est très statique et les visiteurs ne peuvent pas réagir autrement qu'en écrivant un courriel à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> ❑ La mise en page n'est pas totalement libre. ❑ Une connexion rapide (ADSL) est conseillée, bien que l'on puisse utiliser ce système avec une connexion RTC. Le manque de vitesse se fait surtout sentir si l'on met en ligne des photos, ou bien des enregistrements audio ou vidéo.

- **Les systèmes de gestion en ligne (CMS en anglais)**

Jusqu'à récemment, pour gérer un site Internet, on devait utiliser un logiciel dédié, comme FrontPage ou Dreamweaver, afin de créer les pages localement, puis de les transférer chez le fournisseur d'accès. Ces logiciels très performants et très complets sont assez complexes et nécessitent un apprentissage préalable.

Avec l'extension de l'ADSL, un autre système est en train de supplanter les logiciels dédiés : il s'agit des systèmes de gestion de contenu en ligne (SGC). Ils ont été conçus au départ pour la publication facile de journaux ou autres fanzines, et plus récemment pour les blogs. S'ils ne permettent pas une liberté totale dans la création des pages, ils présentent néanmoins de nombreux avantages dans le cadre d'une utilisation scolaire :

- * Pas de logiciel à acheter.
- * Pas d'apprentissage d'un logiciel spécifique.
- * Sécurisation des données en cas de panne (tout est stocké chez le fournisseur d'accès).
- * Travail possible depuis n'importe quel poste connecté à Internet.
- * Travail possible depuis plusieurs postes simultanément (atelier en salle informatique)
- * Outils de communication intégrés (réactions des lecteurs, livre d'Or, liste de diffusion, ...)

- **Quel SGC pour la classe ?**

Le système le plus connu et certainement le plus utilisé par les internautes s'appelle SPIP. Malgré les simplifications apportées par SPIP (par rapport aux logiciels dédiés) ce dernier reste encore très

complexe à gérer : il n'y a plus de logiciel à maîtriser mais il a été remplacé par un langage de mise en page assez hermétique. Des déclinaisons destinées au milieu scolaire existent, comme EVASPIP ou bien GUPPY, très bien faites, mais conçues dans l'optique d'une gestion par l'enseignant. L'idéal serait un système de mise en ligne conçu pour les besoins de la classe et adapté aux compétences devant être acquises par les élèves en fin de cycle primaire.

- **Intérêt pédagogique d'un site Internet—Cahier des charges**

- * **C'est un outil au service des apprentissages.**
Tout comme le journal scolaire le site Internet d'école, même s'il est un projet à part entière, devient rapidement fédérateur des autres projets de la classe. S'il n'est pas un objectif d'enseignement en soi, il est par contre un outil supplémentaire pour l'acquisition des compétences dans de nombreux domaines, aussi bien spécifiques (Production d'écrit, Observation de la langue, Arts visuels, B2i...) que transversaux (recherche documentaire, maîtrise de la langue, éducation civique, ...)
- * **C'est un outil de communication**
En touchant un large public, le site Internet instaure de vraies situations de communication : échanges inter-écoles, mise en commun de travaux de recherches, enquêtes, correspondance individuelle et collective, pages personnelles des enfants...
- * **Le rôle de l'enseignant(e):**
Veiller à ce que tous les élèves s'approprient cet outil et participent à l'élaboration du contenu. Veiller au respect de la propriété intellectuelle et du droit à l'image. Apporter des réponses, parfois techniques, aux problèmes rencontrés par les élèves
- * **L'implication des élèves:**
Mise à jour régulière : Le site Internet de l'école n'est pas seulement une vitrine, mais doit évoluer au fil de l'année scolaire et s'enrichir de nouveaux travaux.
Correspondance : Répondre aux courriels des visiteurs, solliciter d'autres écoles ou correspondants extérieurs (recherches, enquêtes, ...)

	Fonction	Objectif
E LEVE	Interface simple et guidée par des menus.	Apprentissage spécifique minimum. Mise en route facilitée. Concentration sur les contenus.
	Possibilité de configurer l'aspect graphique du site (couleurs, polices, fonds, etc.)	En liaison avec les arts visuels.
	Rédaction des articles guidée (vignette, intro, corps, conclusion, médias, etc.)	Faciliter le lien avec les activités de production de textes
	Rédactions de nouvelles (articles courts mono-bloc)	
	Plusieurs modèles de présentation (gabarits), adaptés aux types de texte : compte-rendu, diaporama, fiction, reportage, etc.	Dissocier la forme du contenu. Travail sur la lisibilité, sur l'accroche.
	Gestion des rubriques (ajout, modification, suppression, arbre).	Maîtrise de l'arborescence du site par les élèves. Travail collectif sur la structure.
	Possibilité d'intégrer images, sons et vidéos.	Pouvoir publier toutes sortes de médias, et pas seulement des images. (reportages, débats...)
	Les médias sont gérés à part, chacun ayant titre, description (légende) et auteur. Ils sont ensuite intégrés dans un article.	Sensibilisation à la propriété intellectuelle (B2i §2)
	Pouvoir relier les documents entre-eux lors de la rédaction, afin de faire référence à un autre travail déjà publié par le groupe.	Sensibilisation au travail collectif.
	Pouvoir faire référence à des pages externes	Echanges inter-classes.
Saisie en texte enrichi (polices, couleurs, etc.)	Pratique du traitement de texte (B2i §3)	
VISITEUR	Possibilité de réagir aux articles	Retours de lecture. Redonne un sens aux productions écrites.
	Gérer un livre d'Or	Valorisation des travaux de la classe.
	Possibilité d'écrire à l'école	Communication. Utilisation d'un logiciel de messagerie (B2i)
	Pouvoir s'inscrire sur une liste de diffusion	Avertir les lecteurs de la présence de nouveaux articles. Entretenir un lien avec des personnes extérieures à l'école (parents, élus, intervenants,...)
MAITRE	Edition des renseignements administratifs	L'enseignant reste maître des contenus mis en ligne.
	Modération des publications des élèves	
	Modération des messages de visiteurs	

- **Et la sécurité ?**

ACTIONS	Visiteur	Elève	Enseignant
Consulter les pages du site, expédier un message, réagir à un article, écrire dans le livre d'Or	X	X	X
Publier un article, une rubrique, un média		X	X
Modifier la présentation des pages		X	X
Confirmer la publication des articles, messages, réactions, livre d'Or, nouvelles.			X
Modifier les paramètres administratifs du site			X

SIDE possède trois niveaux de sécurité:

Ce fonctionnement permet à l'enseignant de maîtriser totalement les contenus mis en ligne. Aucun article ne peut être publié sans sa validation. Cette opération peut être effectuée depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet (salle de classe, domicile ou autre).

L'enseignant contrôle aussi les messages postés par les visiteurs avant d'autoriser leur publication sur le site.

Il peut à tout moment modifier, corriger ou supprimer tout article ou message apparaissant sur le site. Il accède aussi à la liste des adhérents, qu'ils soient visiteurs ou rédacteurs.

- **Propriété intellectuelle et droit à l'image**

Votre site web scolaire peut contenir:

- * Les textes ou travaux de vos élèves:
 - Vous devez obtenir une autorisation parentale (voir annexe)
- * Des textes ou travaux d'auteurs:
 - C'est possible si l'auteur est décédé depuis plus de 70 ans (au décès de l'auteur, les droits persistent au bénéfice de ses ayants droit pendant l'année civile en cours et les soixante-dix années qui suivent.)
 - C'est interdit dans le cas d'un auteur ancien de langue étrangère : le traducteur bénéficie de droits au même titre qu'un auteur et pour la même durée.
 - Les pastiches « à la manière de... » sont autorisés : lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire la parodie, le pastiche et la caricature, compte tenu des lois du genre.
- * Des photographies réalisées par vos élèves:
 - autorisation nécessaire des personnes figurant sur les images.
 - autorisation de l'architecte pour les monuments de moins de 70 ans.
 - autorisation de l'éditeur et/ou de l'auteur pour les photos d'ouvrages.
- * Des photographies de vos élèves:
 - autorisation parentale (voir annexe)
- * Du son produit par les élèves:
 - autorisation parentale (voir annexe)
 - si les enfants interprète un chant, il faut l'autorisation de la SACEM, sauf pour les chants tombés dans le domaine public.
- * Du son copié depuis un enregistrement(cédérom, film...)
 - seuls sont autorisés de courts extraits dans le cadre d'une « revue de presse ». Il vaut mieux faire une déclaration à la SACEM.

2. SIDE

• Installation en mode « local »

Pour fonctionner, les systèmes de gestion de contenu en ligne ont besoin d'un serveur. Celui-ci est situé chez votre hébergeur. Les visiteurs et les rédacteurs s'y connectent par leur liaison Internet. Pour pouvoir tourner en mode « local », c'est à dire sur votre ordinateur ou bien sur un réseau local, et sans connexion Internet, SIDE installe un serveur. Ce dernier ne fonctionne que quand vous lancez SIDE. Grâce à ce système, vous allez pouvoir tester SIDE en situation, comme si vous étiez en ligne. Si votre école est en réseau, vous pouvez aussi utiliser SIDE et son serveur pour créer un site « Intranet » accessible depuis n'importe quel poste du réseau. Par exemple pour créer un « journal d'école numérique ».

Pour installer SIDE en mode local, lancez simplement le programme SIDE_installation.exe.

Si vous avez accès à Internet et que vous désirez tester l'envoi et la réception de courriels, n'oubliez pas d'indiquer votre serveur SMTP avant de lancer l'installation.

Une fois l'installation terminée, vous lancerez votre site à l'aide du raccourci créé sur le bureau de Windows.

• Installation en ligne

Pour passer à l'étape suivante, c'est à dire la mise en ligne de vos pages chez un hébergeur, vous n'avez plus besoin d'installer de serveur: c'est celui de votre hébergeur qui fera tourner le site.

Assurez-vous simplement que ce dernier dispose d'un serveur PHP/MySQL.

Cette fois, vous devez utiliser le fichier SIDE_ftp.zip.

Décompressez le contenu de ce fichier dans un répertoire de votre disque dur, puis transférez tous les fichiers dans le répertoire qui vous a été alloué par l'hébergeur. Pour cela, on utilise généralement un logiciel de transfert appelé « client ftp » (File Transfert Protocol). (voir Annexe)

• Premier démarrage

SIDE est installé il ne vous reste plus qu'à vous y connecter :

- * Si vous êtes en mode local, double-cliquez sur le raccourci SIDE du bureau.
Si vous l'aviez déjà fait, mais que vous avez refermé votre navigateur, relancez votre navigateur et tapez l'adresse `http://localhost/`
- * Si vous êtes en ligne, ouvrez votre navigateur et connectez-vous à l'adresse de votre site.
Cette adresse vous a été fournie par votre hébergeur.

Lors du premier lancement, votre site ne contient aucune donnée. Vous allez devoir remplir un petit formulaire très simple. La plupart des données que vous entrerez pourront être modifiées par la suite.

1. Le nom du serveur MySQL, qui gère votre base de données, vous a été communiqué par votre hébergeur. Si vous travaillez en mode local, tapez **localhost**.
2. Le nom de la base vous a lui aussi été communiqué. En mode local, à vous de le choisir. Par exemple, tapez **basecole**.
3. En mode local uniquement, n'oubliez pas de cocher cette case pour créer la base.
4. L'accès à votre base de données et protégé par un identifiant et mot de passe, qui vous également ont été fournis par votre hébergeur. En mode local, tapez **root** comme identifiant et n'entrez aucun mot de passe.
5. Les autres renseignements sont des informations légales obligatoires que les visiteurs pourront consulter sur votre site. Vous pourrez les modifier par la suite.
6. Quand toutes les informations auront été entrées, cliquez sur **VALIDER L'INSTALLATION**.

Bienvenue dans la page d'installation du Site Internet Dynamique pour l'Ecole

Ce petit formulaire va vous permettre de configurer votre site pour son premier démarrage.

1 Indiquez ci-dessous l'adresse de votre serveur MySQL : (communiqué par votre fournisseur d'accès)

Indiquez ci-dessous le nom de votre base de données : (communiqué par votre fournisseur d'accès)

2 S'il s'agit d'une nouvelle base à créer (en local uniquement) cochez 3

Votre identifiant de connexion au serveur:
votre mot de passe de connexion au serveur:

Le titre de votre site (vous pourrez le modifier par la suite):
Le nom de l'école:
L'adresse de l'école:
L'adresse électronique de l'école ou de la classe (elle recevra les courriers des visiteurs) :
Le nom du responsable de publication :
L'adresse électronique du responsable :

6 VALIDER L'INSTALLATION (Pour annuler, quittez simplement le navigateur)
ATTENTION ! Après une installation réussie, il est vivement conseillé de supprimer cette page du site.

• La page d'administration

Une fois les données de départ enregistrées, vous allez vous connecter à la page d'administration pour compléter les informations sur votre site et régler quelques paramètres une fois pour toutes. Cliquez sur le lien (ICI).

* Paramètres administratifs:

Vous retrouvez ici les informations entrées lors du premier lancement.

Complétez simplement les cases vides.

* Dimensions des images:

- Pour éviter de surcharger votre site (l'espace alloué par votre hébergeur n'est pas infini) et de trop ralentir le chargement des pages (vous lasseriez vos visiteurs), il faut définir une taille maximale pour les images que vous chargerez. Ainsi, si vous transférez de trop grandes photos par exemple, elles seront automatiquement redimensionnées pour ne pas dépasser la taille choisie. Celle-ci est exprimée en pixels, et 640 est un bon compromis.

- Même opération pour les logos avec une taille maximum conseillée de 64 pixels.

- N'oubliez pas de cocher la case pour autoriser le re-dimensionnement automatique !

* Affichages facultatifs :

- Affichage du nombre de visiteurs : cochez si vous désirez l'afficher.

- Autoriser la modification par les élèves du titre, du message d'accueil et du message d'accueil du livre d'Or. Vous pouvez cocher dans un premier temps, puis, lorsque vos élèves auront saisi ces différentes pages, vous décochez ces cases pour éviter toute modification involontaire.

- Choisissez le nombre de nouvelles à afficher en page d'accueil. Il est inutile de surcharger la page d'accueil avec toutes les nouvelles de l'année en cours ! Les plus récentes seront bien sûr affichées en premier. 10 semble être un bon compromis. De toute façon, un lien en fin de nouvelles permettra au visiteur d'afficher, s'il le désire, toutes les nouvelles de l'année.

* Forums :

- Voulez-vous autoriser vos visiteurs à réagir à vos articles ? Si oui, cochez la case.

- Si vous avez coché la case précédente, alors il vaut mieux activer la modération. Ainsi, toutes les réactions envoyées par vos visiteurs n'apparaîtront en ligne qu'après votre validation. Ces deux options utilisées ensemble permettent de rendre votre site plus dynamique tout en contrôlant ce qui apparaîtra en ligne.

* Barre d'outils:

- Sélectionnez les icônes que vous désirez voir apparaître en page d'accueil. Vous pouvez saisir le texte informatif qui apparaîtra lors du passage de la souris sur l'icône correspondant.

- Si l'icône n'apparaît pas, le service correspondant ne sera pas accessible aux visiteurs.

* Référencement :

- Entrez les données qui seront utilisées par les moteurs de recherche pour orienter les internautes sur votre site.

Quand toutes les données ont été saisies, cliquez sur l'un des boutons « Valider ».

Ils sont tous équivalents et n'importe lequel d'entre eux enregistrera toutes les données.

* Sécurité :

- Normalement, l'administrateur se connectant au site doit entrer son identifiant et son mot de passe à chaque connexion. Toutefois, si vous êtes le seul à utiliser cet ordinateur (domicile par exemple) vous pouvez décider d'enregistrer votre identifiant et votre mot de passe dans un cookie. Vous n'aurez pas à les retaper à chaque connexion à partir de cet ordinateur. Il faut bien sûr pour que cela fonctionne que les cookies soient activés dans votre navigateur.

Pour enregistrer vos paramètres de connexion, ou bien les supprimer, cliquez sur le bouton correspondant.

PARAMETRES ADMINISTRATIFS

Ecole: Ecole François Rabelais
Adresse: Parc du Château - 17350 Taillebourg
Téléphone: 05 46 91 77 49 Fax:
Courriel de l'école: l'école@taillebourg.net
Responsable: Christophe Desrentes
Courriel du responsable: le-taillebourg@oc-poitiers.fr
Nom du site: Site de l'école de Taillebourg (17350)
(Le nom du site est différent du titre affiché. Ce titre est à modifier à la rubrique Edition)

DIMENSIONS DES IMAGES

Redimensionner les images téléchargées dont largeur ou hauteur excède: 400 pixels.
Taille maximum pour les logos: 64 pixels.

AFFICHAGES FACULTATIFS

Afficher le nombre de visiteurs et de connectés
 Autoriser la modification du titre par les élèves
 Autoriser la modification du message d'accueil par les élèves
 Autoriser la modification du message d'accueil du livre d'Or par les élèves
Nombre de nouvelles à afficher en page d'accueil: 10

FORUMS

Autoriser la création automatique d'un forum associé à chaque article
 Activer la modération des messages (forums et livre d'Or)

BARRE D'OUTILS

Icône Livre d'Or - Texte informatif: livre d'or
 Icône courriel - Texte informatif:
 Icône Identification - Texte informatif:

REFERENCEMENT

Ces données seront utilisées par les moteurs de recherches si vous voulez référencer votre site
Entrez une courte description du site:
Site de l'école élémentaire François Rabelais, Taillebourg, Charente-Maritime

Entrez une liste de mots-clés, séparés par un espace:
ecole, école, taillebourg, Taillebourg, charente, maritime, academie, academie, poitiers, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, classe, classes, site internet, site web, sites internet, sites web, rural, village.

SECURITE

Par sécurité, l'identité du super-administrateur n'est jamais enregistrée dans l'ordinateur utilisé.
Si vous êtes le seul utilisateur de ce poste (à votre domicile par exemple), vous pouvez y stocker vos identifiants afin de ne pas avoir à les retaper à chaque connexion au site.

Enregistrer les paramètres Effacer mes paramètres

- **La gestion des adhérents**

Vous accédez à la gestion des adhérents en cliquant sur la rubrique « Adhérents » du menu Modération. Au départ, seuls 2 comptes sont créés: un compte administrateur et un pour les élèves.

- * Cliquez sur un compte dans la liste pour afficher ses paramètres. Modifiez-les éventuellement (pare exemple changez le mot de passe de l'administrateur) puis validez pour enregistrer les changements.
- * Vous pouvez créer autant de comptes que nécessaire en remplissant le formulaire vide puis en cliquant sur le bouton CRÉER. Voici la signification des différents paramètres d'un compte:

- * Identifiant et mot de passe servent à se s'identifier sur le site.
- * Rédacteur: cette fonction permet de rédiger des articles et de modifier l'apparence du site. Elle est réservée aux élèves.
- * Administrateur: cette fonction autorise l'accès à la gestion du site, tout comme vous en ce moment. Elle autorise aussi la publication.
- * Liste de diffusion: les adhérents inscrit sur cette liste reçoivent un courriel leur annonçant la parution d'un nouvel article. Seul un administrateur peut décider de l'envoi d'un tel message sur la liste, via la rubrique « validation des articles ».

- **Les pages de présentation**

Pour personnaliser l'accueil de votre site vous pouvez modifier :

- * **Le titre du site :**
 - Entrez votre texte dans le cadre dédié en utilisant éventuellement les outils de traitement de texte disponibles.
 - Vous pouvez aussi utiliser une image. Par exemple un dessin réalisé par les élèves. Celle-ci aura priorité sur le texte. Faites attention aux dimensions car si votre image est trop haute ou trop large, elle repoussera le reste de la page en dehors de la partie visible sur l'écran. Les dimensions ne devraient pas dépasser 760 pixels en largeur et 90 pixels en hauteur.
- * **La page d'accueil :**
 - Entrez ici le message de bienvenue qui apparaîtra lors de la connexion au site.
- * **Le Livre d'Or :**
 - Entrez ici le message d'accueil du livre d'Or.

- **Aspect graphique du site**

Il s'agit de déterminer les couleurs et les motifs utilisés dans l'affichage des différentes pages du site.

- * **Couleurs :**

- 1 : Couleur actuellement sélectionnée
- 2 : Code de la couleur sélectionnée. Vous pouvez entrer manuellement le code d'une autre couleur
- 3 : Choix de couleurs pré-définies. En cliquant, vous sélectionnez la couleur.
- 4 : Cette case permet de ne sélectionner aucune couleur (fond transparent)

- * **Motifs :**

Vous pouvez aussi utiliser des images comme motifs de fond des différentes parties de votre site. Les images sont prioritaires sur les couleurs. Evitez de choisir de trop grandes images qui seraient longues à charger sur l'ordinateur des visiteurs.

• Publications

* Edition des **rubriques**

- Avec cette page, vous allez pouvoir créer et modifier l'arborescence des rubriques de votre site.

- Pour créer une nouvelle rubrique générale, remplissez simplement le formulaire et cliquer sur « **CRÉER LA RUBRIQUE** »

- Pour modifier le contenu d'une rubrique, sélectionnez-la en cliquant sur son nom, modifiez les données du formulaire puis cliquez sur « **VALIDER LES CHANGEMENTS** »

- Pour supprimer une rubrique, ou bien lui ajouter une sous-rubrique, sélectionnez-la puis utilisez l'un des boutons apparaissant à droite.

- Attention, si vous supprimez une rubrique contenant des articles, ceux-ci ne seront pas effacés, mais ne seront plus associés à aucune rubrique. Ils seront donc invisibles pour les internautes visitant votre site. Vous pourrez alors décider de les supprimer, ou bien de les affecter à une autre rubrique, en utilisant la page de gestion des articles.

- Si vous créez une sous-rubrique, un nom et une description lui seront donnés par défaut. Modifiez-les ensuite et validez vos changements.

The screenshot shows the 'EDITION DES RUBRIQUES' page. On the left, there is a tree view of categories: Accueil, Le coin lecture, Nos sorties, Galerie des artistes (with sub-items: Nos peintures, Arcimbaldò, Nos pochoirs), Si on chantait (with sub-item: Chorale), and Notre jardin. The main area contains a form with fields for 'nom:' and 'Description:'. There are checkboxes for 'Afficher seulement le logo' and 'Afficher uniquement les médias de l'année en cours'. A dropdown menu for 'Logo de la rubrique:' is open, showing options: -Aucun-, Entree, Fusée, jardin, Livres, Musique, Palette, and Stylo. To the right, there is a 'Mode d'affichage' section with a list of 'Liste 1' through 'Liste 4' and a grid of four thumbnail images. At the bottom, there is a 'CREER LA RUBRIQUE' button and a note: 'Pour charger un nouveau logo, utilisez la page d'édition des médias.'

* Edition des **médias**

Afin de mettre l'accent sur la propriété intellectuelle et le respect du droit à l'image, SIDE gère les médias dans une page dédiée. Les médias reconnus sont :

- Les **images** : utilisez les formats JPEG pour les photos. Celles-ci seront automatiquement redimensionnées si elles dépassent la taille maximum définie dans la page d'administration (640 pixels par défaut).

- Les **logos** : utilisez le format GIF pour conserver la transparence. Attention, si votre logo est plus grand que la taille maximum définie dans la page administration (64 pixels par défaut) il devra être redimensionné. Or, certains serveurs interdisent le traitement du format GIF

- Les **sons** : utilisez le format MP3 très répandu et qui compresse les données pour réduire la taille du fichier.

- Les **vidéos** : utilisez un format répandu comme AVI ou WMV.

- les **documents** : ce format regroupe tous les médias n'entrant pas dans l'une des catégories précédentes. Par exemple un fichier au format PDF.

The screenshot shows the 'EDITION DES MEDIAS' page. At the top, there are buttons for 'Nouveau Média' and 'Supprimer ce média'. Below are checkboxes for 'Images', 'Sons', 'Vidéos', 'Logos', and 'Documents', and a checkbox for 'Afficher uniquement les médias de l'année en cours'. A dropdown menu for 'Choisissez le média à éditer:' is open, showing a list of media items: Inondation à Taillebourg, inondation 10 mars, inondation 13 mars, inondation 9 mars, Inondation à Taillebourg, Inondations à Taillebourg, Inondation à Taillebourg, interview André Blomi, jardin, and jnkj. To the right, there is a preview window labeled 'Aperçu' showing a landscape image. Below the list, there is a form with fields for 'Titre:' (Inondation à Taillebourg), 'Type:' (image), 'Légende:' (La plaine de saint James), and 'Auteur:' (Agathe (cm)). There is also a 'Sélection du fichier à charger:' section with a 'Parcourir...' button. At the bottom, there is a 'VALIDER LES CHANGEMENTS' button. A red circle with the number '1' and an arrow points to the 'Choisissez le média à éditer:' dropdown menu.

Dans tous les cas, les serveurs limitent généralement la taille des fichiers transmis à 2 Mo. Vérifiez donc avant de transférer un média que la taille du fichier n'exécède pas cette limite.

Attention aussi aux images produites par les appareils-photos numériques récents. Celles-ci sont parfois de taille gigantesque (Plus de 5000 pixels de large !). Si une telle profusion de points sur l'image est nécessaire pour une impression de qualité, elle est par contre totalement inutile pour un affichage sur écran. De plus, de trop grandes dimensions occupent beaucoup de mémoire sur le serveur qui refusera alors de traiter l'image pour la redimensionner. Pour éviter ce problème, vous pouvez régler votre appareil numérique pour réduire la taille des photos (2048 pixels au maximum) et vous augmenterez par la même occasion le nombre de prises de vues disponibles. Vous pouvez aussi redimensionner vos images avant transfert avec un logiciel approprié (voir annexe).

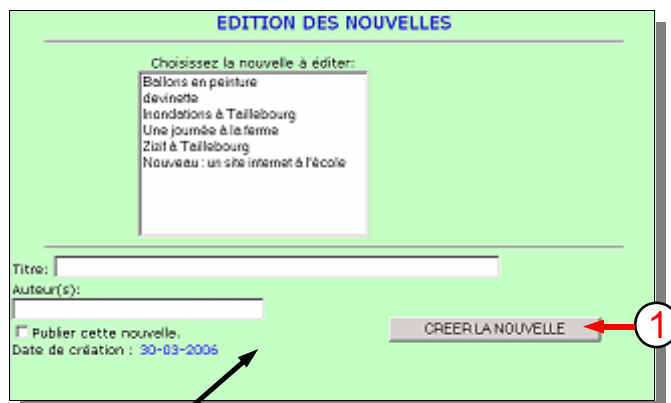
Quand le nombre de médias sera important, utilisez la sélection d'affichage (1) pour restreindre la liste et faciliter votre choix.

- * **Edition des nouvelles**
 Une nouvelle est un texte court, mono-bloc, qui apparaît en page d'accueil. Sa rédaction s'effectue en trois temps:
 - la création (1) : Indiquez le titre, l'auteur et cliquez sur **CRÉER LA NOUVELLE**.
 - l'édition (2) : sélectionnez la nouvelle créée (si ce n'est déjà fait puis cliquez sur **EDITER**
 - la saisie (3) proprement dite: Entrez votre texte, choisissez éventuellement une vignette puis **VALIDEZ**

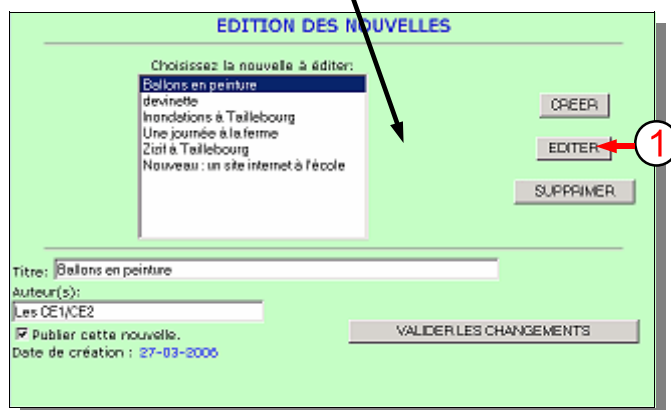
La case « Publier cette nouvelle » n'apparaît que si vous avez les droits d'administration.

La vignette peut être de n'importe quel type: image, son, vidéo ou document.

Vous pouvez importer le contenu de la nouvelle depuis un traitement de texte en utilisant les fonctions copier / coller ou bien leurs raccourcis standards Ctrl+C et Ctrl+V. Si votre texte provient de Word, utilisez le bouton spécial « Coller depuis Word » qui supprimera toutes les balises invisibles ajoutées par ce logiciel et qui empêchent une exacte reproduction.



Création et/ou édition des nouvelles



- * **Edition des articles**
 Un article est une publication plus importante que la nouvelle qui respecte la composition suivante :
 - Un **titre de classement** : c'est le titre sous lequel sera répertorié votre article.
 - Un **titre à afficher** : c'est celui qui sera visible par les internautes.
 - une **introduction**
 - un **corps**
 - une **vignette** : c'est l'image d'accroche associée à l'introduction.
 - un ou plusieurs **médias** associés à l'article
 - une **rubrique** : celle sous laquelle il paraîtra.
 - un **gabarit** d'affichage : il indique la disposition des différentes parties de l'article.

Le principe de la création d'un article est similaire à celui de la création d'une nouvelle. Vous commencez par le créer, puis vous l'écrivez.

Le formulaire de création propose quelques champs supplémentaires:

- la **rubrique** à choisir dans la liste des rubriques du site
- **Afficher les réactions** : ce champ de l'article n'est accessible qu'aux administrateurs. Il permet d'autoriser (ou non) la publication des réactions des internautes.
- **Créer une annonce en page d'accueil** : également réservée aux administrateurs, cette option permet de créer automatiquement une nouvelle signalant la parution de l'article. Cette nouvelle reprend le titre, l'auteur et le début du texte. Un lien est ajouté en fin de nouvelle pour orienter le visiteur sur l'article correspondant s'il le désire. Cette fonction vous évitera la saisie fastidieuse d'une nouvelle à chaque parution d'un article.

- * **Edition d'un article:**
 Cette page rassemble tout les composants de votre article. Quand votre saisie est terminée, n'oubliez pas d'enregistrer vos changements en cliquant sur l'un des boutons VALIDER. Tous les boutons VALIDER sont équivalents et enregistrent l'intégralité de la page. Les cases à cocher « Publier cet article » et « Voir les réactions » ne sont visibles qu'aux administrateurs.



- **Modération**

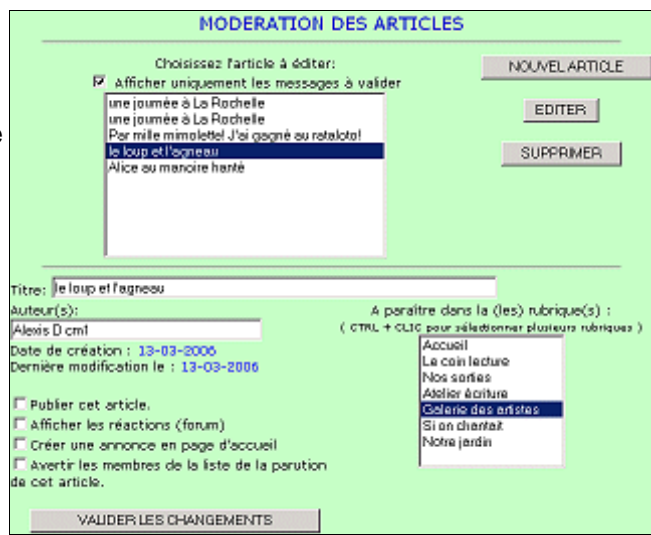
La modération consiste à autoriser ou pas la diffusion des articles, nouvelles et messages, après une éventuelle modification. Ce système vous permet de contrôler très exactement ce qui apparaîtra en ligne et d'éviter de mauvaises surprises : messages grossiers de la part de visiteurs, articles publiés sans correction préalable, publications illégales, fausses manœuvres des élèves, etc.

* Modération des articles :

- cliquez sur le titre.
- Editez éventuellement l'article pour en vérifier le contenu puis revenez à la page de modération des articles.
- Cochez (ou décochez) les cases correspondant aux options désirées :
 - Publier cet article
 - Afficher les réactions des visiteurs en fin d'article
 - Créer une annonce en page d'accueil
 - Avertir les membres de la liste de diffusion de la parution de cet article.
- Cliquez sur VALIDER LES CHANGEMENTS.

* La modération des nouvelles et des messages fonctionne sur le même principe.

Notez qu'à tout moment, vous pouvez interrompre la parution d'un article en décochant la case correspondante. Par exemple dans l'attente d'une modification.



3. ANNEXES

- Liste de logiciels outils gratuits :

* AUDACITY pour le traitement du son. Simple et fonctionnel, utilisable au cycle 3. En français, associé à LAME, il gère le format mp3
Audacity : <http://audacity.sourceforge.net/windows.php?lang=fr>
Lame : <http://lame.sourceforge.net/>

* PHOTOFILTRE pour le traitement des images.
<http://www.photofiltre.com/>

* VIRTUALDUB pour la capture et l'édition de vidéo.
<http://virtualdub.sourceforge.net/>

* LEECH FTP pour transférer vos fichiers chez un hébergeur.
<http://stud.fh-heilbronn.de/~jdebis/leechftp/downloads.html>

* Site de la CNIL pour télé-déclarer votre site :
<http://www.cnil.fr>

* Infos et mises-à-jour sur SIDE :
http://primtice.free.fr/side/index_side.htm

- SIDE : Conditions d'utilisation.

- SIDE est un logiciel libre. Vous pouvez le diffuser et/ou le modifier à condition pour toute utilisation non commerciale.

- La version autonome de SIDE utilise le Zazou-miniweb-server de Xavier Garreau
<http://www.xgarreau.org/zazouminiwebserver/>

- Modèles de formulaires (pages suivantes)

École :

Adresse :

Accord parental d'utilisation des travaux d'élèves

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Prénom :

Nom :

Résidant (*adresse complète*)

.....

.....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant

Prénom :

Nom :

scolarisé en classe de.....

autorise les enseignants de l'école à utiliser les productions réalisées par mon enfant dans le cadre des activités pédagogiques et éducatives de l'école (notamment textes, images fixes et animées, sons), ainsi que des photos de lui prises dans le cadres d'activités pédagogiques collectives.

Cet accord couvre la concession des droits de représentation, de reproduction, d'adaptation et de diffusion de ces documents. Il est valable pour tous supports (en particulier journal scolaire, cédérom, dévédérom, site internet) et pour tous pays, dans la limite des droits légaux.

Cet accord exclut l'exploitation commerciale des documents produits.

Lu et approuvé (*mention manuscrite*).....

Fait à

le

Signature

École :

Adresse :

Accord de diffusion

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Prénom :

Nom :

Résidant (*adresse complète*)

.....

Dans le cadre de mon intervention à l'école :

.....

.....

.....

autorise les enseignants de l'école à

- utiliser les productions réalisées par moi lors de cette intervention,
- utiliser mon image (photos, films) ainsi que des enregistrements de ma voix.

Cet accord couvre la concession des droits de représentation, de reproduction, d'adaptation et de diffusion de ces réalisations. Il est valable pour les supports suivants : journal scolaire, cédérom, dévédérom, site internet, pour tous pays, et pour la durée légale des droits.

Cet accord exclut l'exploitation commerciale des documents produits.

Lu et approuvé (*mention manuscrite*).....

Fait à

le

Signature

École :

Adresse :

Information de mise en ligne

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie
S/C Madame, Monsieur, l'Inspecteur de l'Education
Nationale de la circonscription de

Objet : Information de mise en ligne de site web

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Après avis favorable du conseil d'école, je vous informe de la mise en ligne des travaux réalisés par les élèves de notre école, hébergés chez
et consultables à l'adresse : http://

Le contenu de ces documents est en conformité avec la législation en vigueur quant aux droits d'auteur, droits à l'image et données nominatives lesquelles font l'objet d'une déclaration à la CNIL.

A, le

Nom, qualité et signature du responsable du site (webmestre) :

Visa du directeur de l'école :

